

Discrimination contre les femmes à Bures, le problème des règlements municipaux

Pour être tenu.e informé.e de nos activités,
pour réagir ou pour nous contacter :
www.ensemblepourbures.fr/contact



**ENSEMBLE
POUR
BURES**

La discrimination sociale consiste à maltraiter une personne ou un groupe pour des raisons comme l'origine sociale ou ethnique, la religion, le genre, l'état de santé, etc. Les discriminations visent à rejeter celles et ceux qui en sont victimes et à les empêcher d'exercer leurs droits. Elles permettent d'asseoir la domination par l'humiliation. Il ne faut pas opposer les discriminations mais les combattre toutes. **Il s'agit de lutter pour la justice, l'égalité et le partage.**

Soyons bien claires, en tant que notable, notre maire appartient à un groupe dominant. Dans ses discours, on entend le nous contre eux et la place des femmes dans notre société n'est pas son problème. **Sinon, comment comprendre que le règlement de la Maison de la Petite Enfance soit entièrement rédigé au masculin ?** On n'y trouve mentionné que des assistants maternels alors qu'il n'y a que des assistantes maternelles employées à Bures !

Nous avons abordé le problème en commission et en conseil municipal. **Ensemble pour Bures demande systématiquement qu'à la fois du féminin et du masculin soit utilisé dans les règlements municipaux.** Pourquoi ? Par respect. Parler dans un règlement du congé maternité d'un agent municipal n'est pas seulement grotesque, c'est un manque de respect pour l'agent(e) municipale qui prendra le congé. De plus, les études scientifiques montrent que l'utilisation du masculin comme neutre renforce la discrimination des femmes (<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/langage-inclusif-pour-le-cerveau-le-neutre-nest-pas-neutre>).



Alors, si la demande est légitime et entre dans le cadre de la lutte contre les discriminations, pourquoi n'a-t-on pas modifié le règlement ? En commission, on a commencé par dire que ce n'était pas important, un détail, qu'il ne fallait pas alourdir la lecture du règlement. C'est sans importance, d'accord ! Dans ce cas, puisqu'il n'y a que des femmes et que vous ne voulez pas alourdir, vous mettez tout au féminin, non ? Bon, dans un sens ce n'est pas important, dans l'autre... Nous nous mettons d'accord pour la mention des deux. Parce qu'en fait voyez-vous il y a eu un assistant maternel recruté pendant quelques mois à Bures il y a quelques années. Toutes affaires cessantes, il a fallu modifier le règlement pour ce monsieur et pour ne pas alourdir le texte tout à été écrit au masculin. **Capital dans un sens, pas important dans l'autre, nous voulions les deux, nous l'avons, nous disons merci !**

Dernier acte, conseil municipal, le maire refuse l'emploi du féminin sous prétexte que le masculin est le neutre dans la langue française. Un homme a posé un pied une fois dans cet espace de travail féminin, un homme décide des affaires à Bures-sur-Yvette et il a décidé. **Assistants maternelles de Bures-sur-Yvette, buressoisses, buressois, nous, Thierry Pradère, Christine Quentin, David Treille, Adrienne Ressayre et les autres d'EpB en sommes honteuses, furieuses et désolées !**